

12 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition de deux dessins de Pierre MARNOTTE - Demandes de subventions

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Pierre MARNOTTE, architecte, est l'auteur du bâtiment qui abrite aujourd'hui le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Cette construction inaugurée en 1843 avait fonction principale de halle aux grains au rez-de-chaussée, avec divers locaux à l'étage. Le musée y a disposé d'une salle quelques mois plus tard avant de gagner progressivement l'ensemble. Pierre MARNOTTE, architecte de la Ville, avait fourni pour cette réalisation de nombreuses propositions qui constituent un dossier conservé aux archives municipales. Le musée, pour sa part, conserve déjà quatre dessins de MARNOTTE, dont aucun n'est lié à son activité d'architecte, puisqu'il s'agit de dessins et relevés archéologiques. Comme dessinateur MARNOTTE est pleinement reconnu, au point que Charles WEISS, conservateur de la bibliothèque, qui l'égratigne régulièrement dans son journal, mentionne les grandes qualités de son œuvre dessinée dont il soutient un projet de publication au sein de l'Académie locale.

La présentation en vente publique d'un ensemble de sept dessins de MARNOTTE a offert l'occasion au musée de compléter sa collection, dans la continuité des belles feuilles de Pierre-Adrien PÂRIS déjà conservées tant au musée qu'à la Bibliothèque municipale. Le musée a pu acheter *Projet de monument thermal*, remarquable par l'ampleur du projet architectural et le cadre paysager, par le caractère néoclassique de la construction (dont certains détails décoratifs se retrouvent dans le bâtiment du musée de Besançon) et par la qualité esthétique de l'ensemble. Le dessin *Allégorie de la Saône*, moins monumental, présente l'intérêt du témoignage d'une pratique traditionnelle du dessin d'architecte.

Ces acquisitions ont reçu un avis favorable de la délégation permanente de la Commission scientifique interrégionale Bourgogne/Franche-Comté.

Le prix d'achat est de 11 300 €, soit 14 003 € avec les frais : *Projet de monument thermal* : 9 000 € (soit 11 152,80 € frais compris) / *Allégorie de la Saône* : 2 300 € (soit 2 850,16 € frais compris).

Le plan prévisionnel de financement du montant total de ces acquisitions s'établit comme suit :

- participation Ville de Besançon : 4 003 €,
- participation FRAM : 5 000 € (part Etat : 2 500 € / part Région : 2 500 €)
- participation Amis des Musées et de la Bibliothèque : 5 000 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 21 322 2161 509 52200.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les acquisitions de «*Projet de monument thermal*» et d «*Allégorie de la Saône*» de Pierre MARNOTTE,

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du FRAM, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- autoriser M. le Maire à solliciter le mécénat des Amis des Musées et de la Bibliothèque.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 16 mai 2011.